

# Une réforme tout bénéf pour l'école privée

**C'**EST décidément le monde à l'envers : la gauche au pouvoir fait des cadeaux malgré elle à l'enseignement privé... La réforme des rythmes scolaires n'étant obligatoire que dans le public, 90 % des écoles privées ont décidé de ne pas l'adopter. Du coup, elles connaissent un afflux de nouveaux élèves, que leurs parents hostiles à la semaine scolaire de 4,5 jours ont retirés du public. La réforme fait donc gonfler leurs effectifs !

Mais les établissements privés perçoivent quand même les « fonds d'amorçage » prévus par l'Etat pour lancer la réforme... Voilà qui fait hurler les défenseurs de la laïcité !

Par ailleurs, les mairies participent au fonctionnement des écoles privées en leur versant un « forfait communal » compensatoire, calculé en fonction du coût

moyen d'un élève dans les écoles publiques (qui sont gérées sur fonds municipaux). Or les dépenses supplémentaires des communes pour les nouvelles activités périscolaires vont gonfler ce coût moyen et donc cette manne versée obligatoirement aux écoles primaires et facultativement aux maternelles du privé ! Lesquelles seront donc trois fois gagnantes.

Pourtant centriste de bon aloi, Christine Guillemy, la maire de Chaumont (Haute-Marne), qui a succédé à l'ex-ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel, s'est dite publiquement « **énervée** » par cet effet pervers paradoxal de la réforme des rythmes scolaires qui engraisse encore le privé. Et elle n'est pas la seule édile à refaire ainsi ses comptes.

Un peu plus et la gauche paradoxale qui nous gouverne va subventionner la Manif pour tous !